



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 5/2008-2009**

**Du 22 novembre 2008 au 9 janvier
2009**

Renens, le 9 janvier 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Création du réseau d'accueil de jour des enfants de Renens et Crissier

Les communes de Renens et Crissier ainsi que la fondation Les Baumettes et l'Entraide familiale de Renens et environs ont signé le 18 décembre 2008 en salle de Municipalité à Renens la convention qui institue le réseau d'accueil de jour des enfants. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009 et fruit de 18 mois de travaux, le réseau de Renens-Crissier propose ainsi 168 places préscolaires et 139 places d'accueil familial aux quelque 26'000 habitants des deux communes ainsi qu'aux employés de l'EMS de la Fondation les Baumettes.

Géré par le service de la Sécurité sociale de Renens qui bénéficie du personnel pour le faire, le réseau sera placé sous la houlette d'un comité de pilotage dans lequel tous les partenaires seront représentés. Afin de bénéficier des subventions de la FAJE de manière pérenne, les réseaux doivent se développer et augmenter le nombre de places d'accueil proposées. Pour répondre à cette mission, les communes de Renens et Crissier envisagent d'ores et déjà de mettre l'accent sur l'accueil parascolaire qui n'est actuellement pas représenté dans le réseau. Deux APEMS à Renens et une structure pour écoliers primaires à Crissier devraient ainsi voir le jour d'ici 2011.

Rattachement de l'Agence d'assurances sociales à l'Association régionale d'action sociale de l'Ouest lausannois (Arasol)

La Municipalité a approuvé les conventions relatives au rattachement de l'Agence d'assurances sociales à l'Arasol. Ces conventions rentrent dans le cadre du règlement cantonal du 28 janvier 2004 qui prévoyait que les agences communales d'assurances sociales soient rattachées à la Région d'Action Sociale (RAS).

Ce rattachement aurait dû être effectif dès le 1^{er} janvier 2008. L'incendie de septembre 2007 ayant rendu le respect de cette échéance impossible, le Conseil d'Etat avait accordé un délai d'un an (jusqu'au 31 décembre 2008).

Les conventions ainsi approuvées sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Partenariat entre la Ville de Renens et la section pédagogique du Musée de l'Elysée pour la réalisation du projet « *J(eux) d'Images* ».

Ce projet initié par deux photographes de la section pédagogique du Musée de l'Elysée vise à éveiller les jeunes à la culture visuelle et au langage photographique. Il se déroulera d'avril à septembre 2009. Cinq groupes d'environ dix jeunes de 11 et 14 ans seront formés et répartis sur cinq mois d'activités. Les jeunes prendront des photos à Renens sur le thème de l'altérité sous toutes ses formes dans la ville. Au travers de l'analyse de leurs images et d'exercices pratiques, les jeunes pourront discuter de la photographie en tant qu'art mais aussi en tant que moyen de communication.

La réalisation de ce projet permettra à des jeunes de faire la découverte du média photographique, de rencontrer d'autres jeunes de la Ville, tout en leur permettant d'exprimer leur point de vue sur leur lieu de vie et de questionner leurs appartenances par un moyen original. Ce projet permettra également un accès facilité au monde muséal, qui est majoritairement un lieu fréquenté par des personnes au capital socioculturel élevé.

Le financement du projet est pris en charge par la Section pédagogique du Musée de l'Elysée.

La Ville de Renens assurera le transport pour la visite au Musée de l'Elysée, mettra à disposition un local pour les ateliers et organisera l'exposition finale des travaux à Renens (octobre 2009). Pour la Ville de Renens, ce projet sera mené par la déléguée à l'intégration avec le soutien du délégué jeunesse.

Ré-audit de la politique énergétique de la Ville de Renens dans le cadre du label "Cité de l'énergie"

Membre de l'Association "Cité de l'énergie" depuis 1998, la Ville de Renens est labellisée Cité de l'énergie depuis 2005. En recevant ce label, la Ville s'est engagée à poursuivre une politique énergétique exemplaire et à procéder à un audit annuel des résultats obtenus.

Tous les quatre ans, un audit de renouvellement de la certification "Cité de l'énergie" est effectué et soumis à la Commission du label, qui vérifie les activités de politique énergétique et confirme le label. La prochaine échéance pour Renens est 2009: le dossier pour le ré-audit doit parvenir à la Commission dans le courant du mois d'août 2009 pour la séance de la Commission du label du 27 septembre 2009.

La Municipalité a décidé de mandater la Société Serec, à Lausanne, pour procéder au ré-audit quadriennal 2005-2008 de la politique énergétique de la Ville de Renens afin d'obtenir le renouvellement et la confirmation du label Cité de l'énergie.

Accès à la rue de Léman depuis le nouveau quartier de Malley

Dans le cadre des négociations au sein du groupe décisionnel du SDOL, la Municipalité a confirmé la proposition du Plan Directeur Localisé (PDL) de Malley (en cours de finalisation) qui consiste à créer un accès à la rue du Léman depuis le nouveau quartier de Malley, lequel

passerait par le chemin à l'arrière du CTC en prolongement de l'avenue de Longemalle et qui traverserait ensuite la zone sportive du Censuy jusqu'à la sortie du parking actuel.

L'objectif de cet accès (pour le trafic d'échange, et non pour le transit) est d'absorber la circulation engendrée par le futur quartier de Malley tout en préservant la rue du Léman (et notamment le tronçon de la rue du Léman devant le collège du Léman) dont la Ville de Lausanne demandait l'ouverture au trafic sur toute sa longueur. La Municipalité souhaite par ailleurs que la vitesse soit réduite à 30km/h sur la partie qui traversera la zone sportive.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé:

- d'acheter une série de 140 chaises « *Eames* » et 8 tables rondes « *Wogg* » afin de compléter le **renouvellement du mobilier de la Salle de spectacles** commencé en 2007;
- de mandater l'agence Trivial Mass Production pour gérer le projet artistique appelé « **Renens Centre d'art** », destiné à renforcer l'animation au centre-ville de Renens durant les travaux de la Place du Marché;
- d'autoriser l'organisation d'un **marché supplémentaire**, sur la Place du Marché, le mercredi 24 décembre 2008;
- d'autoriser l'organisation de **21 lotos entre janvier et février 2009** à La Salle de spectacles;
- d'accorder un **don de Noël** aux habitant(e)s de Renens de condition modeste;
- de mandater l'entreprise MCC, à Renens, pour la mise en place du concept de communication pour les **déchetteries mobiles**. Outre la conception d'un visuel qui identifie les déchetteries mobiles, la campagne prévoit notamment la distribution d'un papillon d'information auprès de tous les habitants de la commune au cours des premières semaines de l'année, une information sous forme de dossier à paraître dans le Carrefour Info Renens de février 2009 et sur le site internet de la Ville, ainsi qu'une animation particulière lors des premières déchetteries mobiles en mars 2009. Des actions de rappel seront également menées à l'automne 2009.
- l'adjudication des travaux suivants :
 - les travaux de faux-plafonds, et la fourniture de tableaux de classe dans le cadre de **l'agrandissement du Collège du Léman**;
 - renouvellement de **l'éclairage public des chemins de la Roche et de Perrelet**.

La Municipalité a pris acte :

- du bilan de la formation à la communication, organisée par le Service du personnel de fin 2006 à fin 2008 à l'intention du personnel communal. Les objectifs principaux de ce cours visent à savoir se positionner en terme de relations professionnelles et apprendre à vivre harmonieusement les situations stressantes;

- du bilan de la manifestation organisée pour les **trente ans de la Place du Marché**;
- du choix des artistes invités au concours artistique du collège du Léman ouvert dans le cadre du Pour-Cent culturel ainsi que du règlement du concours artistique du collège du Léman.

A noter également les vœux de la Municipalité par voie d'affiches dans les rues de Renens dès la mi-décembre 2008.

3. Rencontres

Rencontre avec les commerçants de la Rue Neuve le 11 décembre 2008:

L'objectif de cette rencontre était de les informer des derniers développements concernant les travaux sur la Place du Marché, de discuter des moyens qui seront mis en œuvre pour accompagner ces transformations et maintenir l'attractivité du centre-ville pendant la période des travaux, et de prendre note de leurs suggestions.

4. Annexe

En complément de la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Mady Keita et consorts intitulé "Cri d'alarme pour les jeunes de 18 ans et plus", la Municipalité vous transmet également la communication concernant le soutien financier que la Commune accordera à l'association Impulsion en 2009.

LA MUNICIPALITE